

## Un nouveau lien apparaît entre Alexandre Benalla et l'affaire du contrat russe

PAR FABRICE ARFI, ANTON ROUGET ET MARINE TURCHI  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 5 FÉVRIER 2019



Alexandre Benalla arrivant à la commission d'enquête sénatoriale, le 21 janvier 2019. © Reuters

Alors qu'Alexandre Benalla continue de démentir tout lien avec le contrat de sécurité signé en juin 2018 avec un oligarque russe proche de Poutine, une nouvelle connexion apparaît aujourd'hui avec un troisième personnage de l'affaire : Reynald Chevallier, un agent de sécurité du parti LREM, qui intervient comme « *prof de sport à l'Élysée* », selon Benalla lui-même.

C'est un élément supplémentaire qui lie Alexandre Benalla à l'affaire du contrat de sécurité signé en juin 2018 par son ami et ancien collègue Vincent Crase avec un oligarque russe proche de Poutine. Alors que l'ancien conseiller d'Emmanuel Macron a réaffirmé, le 21 janvier, devant la commission d'enquête sénatoriale, n'avoir « *jamais contribué* » à la « *négociation* » ou la « *conclusion* » de ce contrat, il apparaît lié à un troisième personnage de l'affaire : Reynald Chevallier, un agent de sécurité du parti présidentiel La République en marche (LREM), qui interviendrait comme « *prof de sport à l'Élysée* », selon Benalla lui-même.

Mediapart avait **révélé**, mi-décembre, que l'oligarque en question, Iskander Makhmudov, avait rémunéré à hauteur de 300 000 euros la société d'un proche de Benalla, le gendarme Vincent Crase, à une date où ce dernier était encore chargé de la sécurité du parti LREM, tandis qu'Alexandre Benalla travaillait encore à l'Élysée. Ce virement a été effectué le 28 juin, depuis l'un des comptes à Monaco de l'oligarque. Proche de

Vladimir Poutine, M. Makhmudov est soupçonné par plusieurs magistrats européens d'accointances avec l'un des pires groupes criminels moscovites.

Ce contrat consistait en la sécurisation du patrimoine immobilier d'Iskander Makhmudov à Ramatuelle et en Sologne, financé par un entrelacs de sociétés dissimulées dans des paradis fiscaux (à Chypre notamment), ainsi que l'octroi d'une garde rapprochée pour les membres de sa famille, à Monaco. La prestation était sous-traitée à l'entreprise de sécurité Velours, dont Benalla a été l'un des salariés d'octobre 2014 à novembre 2015, avant de rejoindre Emmanuel Macron, puis l'Élysée. Velours a salarié sept personnes pour exécuter ce contrat.



Alexandre Benalla arrivant à la commission d'enquête sénatoriale, le 21 janvier 2019. © Reuters

Le 18 juillet, après les révélations du **Monde** sur son implication – et celle de Vincent Crase – dans des violences commises le 1<sup>er</sup> mai sur des manifestants, Alexandre Benalla a passé la soirée au téléphone. Selon nos informations, l'un de ses tout premiers correspondants téléphoniques ce soir-là, vingt-quatre minutes après la publication de l'article, n'est autre que Reynald Chevallier.

Cet agent de sécurité de 54 ans, passé par le service d'ordre du PS puis du parti présidentiel LREM, où il a été embauché le 13 novembre 2017, a un temps figuré dans l'équipe prévue pour assurer la sécurité de l'oligarque russe. Déclaré par Velours auprès de l'Urssaf le 29 juin, il n'a finalement pas assuré le contrat, qui devait débuter le 1<sup>er</sup> juillet.

Lors de sa garde à vue, le 21 juillet, Alexandre Benalla a présenté l'agent de sécurité comme un « *prof de sport qui intervient régulièrement à l'Élysée* ». Sollicité sur ce point, l'Élysée n'a pas répondu.

Joint par Mediapart, Reynald Chevallier affirme n'avoir « *jamais travaillé pour Velours, ni pour le monsieur que vous citez [Iskander Makhmudov – ndlr], ni pour l'Élysée* ». « *Rappelez les dirigeants [de Velours – ndlr], ils vous expliqueront pourquoi mon nom apparaît [...] Je n'ai jamais été rétribué par Velours* », dit-il, sans nier avoir été envisagé dans l'équipe de départ : « *Si c'était le cas déjà, c'est différent, entre avoir travaillé et puis... [il ne finit pas sa phrase – ndlr]* ».

Interrogé sur son contact téléphonique avec Alexandre Benalla, le 18 juillet, il dit ne pas s'en « *rappeler* », mais là encore sans démentir : « *Comment vous pouvez avoir accès à des appels téléphoniques ?* », interroge-t-il. S'agissant de ses liens avec l'ex-collaborateur d'Emmanuel Macron, il indique ne pas « *le connaître plus que ça* », avant de couper court à la conversation : « *Je n'ai pas à vous répondre. Je ne vais pas raconter ma vie privée. (...) Je suis quelqu'un de discret.* »

S'il a toujours assuré qu'il n'y avait « *pas de lien entre Makhmudov et [lui]* », Alexandre Benalla est en réalité lié à plusieurs niveaux – y compris financiers – à ce contrat, comme **Mediapart** l'a dévoilé. Les négociations ayant précédé la signature du contrat ont été menées pour le compte de Makhmudov par un homme d'affaires français vivant et travaillant en Russie depuis plus de trente ans, que connaît bien Alexandre Benalla. « *C'est Benalla qui a conseillé et désigné Crase pour ce contrat* », nous avait d'ailleurs confié un acteur du dossier, confirmant les affirmations d'autres sources.

### « On peut imaginer que les gens sur place ont voulu continuer la mission »

Devant la commission d'enquête sénatoriale, le 21 janvier, Alexandre Benalla et Vincent Crase ont nié l'implication du premier dans le contrat russe. « *Je n'ai jamais contribué à une quelconque négociation, conclusion et je n'ai jamais été intéressé au moindre contrat que M. Crase a pu passer, avec qui que ce soit d'ailleurs, et encore moins [M. Iskander Makhmudov – ndlr]* », a déclaré l'ancien adjoint au chef de cabinet d'Emmanuel Macron.

Dans des termes similaires, Vincent Crase a indiqué que « *Monsieur Benalla n'[était] pas un acteur de ce contrat* » : « *[Il] n'est jamais intervenu dans les négociations autour de ce contrat, dans la signature de ce contrat, dans l'application, enfin dans le réel de ce contrat.* » Mais « *nous sommes des amis, nous nous voyons* », « *donc bien sûr je lui en ai parlé* », a-t-il précisé.

Le gendarme a en revanche confirmé la plupart des informations révélées par **Mediapart** sur ce contrat (objet, montants, flux, dates) et expliqué l'avoir signé « *le 6 juin 2018* », pour « *une durée de trois mois* ».

Il s'est montré bien plus évasif sur ce qu'il est advenu du contrat après le retrait de sa société. « *Le contrat, pour moi, pour ma société Mars, se termine le 30 septembre. Après, je ne sais pas. Je n'ai plus de contacts avec personne dans ce milieu-là et je me refuse à en avoir comme je vous l'ai dit, voilà je tourne la page, c'est tellement compliqué...* », a-t-il expliqué, ajoutant tout de même : « *On peut imaginer que les gens sur place [salariés par Velours pour ce contrat – ndlr] ont voulu continuer la mission, puisque la mission ne s'arrête pas parce que ma société disparaît.* »

Selon nos informations, c'est en effet ce qui s'est passé. L'été dernier, Vincent Crase et Alexandre Benalla ont organisé la transition afin de garder la main sur le contrat russe. La société France Close Protection a pris le relais de Mars, d'après plusieurs sources informées du dossier. Cette entreprise de sécurité, dont l'objet social est, selon ses statuts, d'assurer, « *en France et à l'étranger* », « *la protection* » de personnes et de réaliser du « *conseil pour les affaires* », a été créée en octobre dernier, au moment même où Vincent Crase fermait le compte bancaire de Mars. La boîte aux lettres de France Close Protection a été installée dans le même centre de domiciliation que celui utilisé par Mars, rue de Penthièvre, à Paris, à trois cents mètres de l'Élysée.

Le nom de cette nouvelle société n'est pas sans rappeler celle de l'entreprise sous-traitante du contrat russe, qui se nommait... Velours Close Protection.

Autre élément : derrière France Close Protection, on trouve un autre proche d'Alexandre Benalla, Yoann Petit, qui fut l'un des sept salariés de Velours assurant le contrat russe. Cet ancien militaire de 44 ans avait accompagné l'ex-conseiller d'Emmanuel Macron lors de sa **première audition** devant la commission d'enquête, en septembre. France Close Protection n'est autre que le nouvel employeur de Benalla, qui lui a versé 12 474 euros au mois de novembre.



Alexandre Benalla et, au second plan, Vincent Crase, le 1er mai, à Paris. © Reuters

Interrogé sur cette chronologie troublante par le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur de la commission d'enquête, Vincent Crase a parlé d'« *une coïncidence* » et Alexandre Benalla d'un « *concours de circonstances* ». « *J'ai d'ailleurs trouvé très étrange qu'elle se situe dans la boîte de domiciliation, rue de Penthièvre, où j'étais aussi* », a fait mine de s'étonner le gendarme.

L'ancien conseiller du chef de l'État a quant à lui refusé d'expliquer à quoi correspondait son travail au sein de France Close Protection : « *C'est un ami qui m'a employé dans une mission qui restera confidentielle, j'en suis désolé* », a-t-il indiqué, ajoutant : « *Cette personne [Yoann Petit – ndlr], c'est un ami à moi que j'ai rencontré, je vous le dis encore une fois, c'est un petit milieu, on se connaît depuis plus de cinq ans avec la personne que vous évoquez. M. Crase le connaît aussi très bien.* »

Les missions d'Alexandre Benalla auprès de France Close sont d'autant plus secrètes que l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron n'a pas sollicité – comme il aurait dû le faire – l'avis de la commission de déontologie avant d'occuper de nouvelles fonctions en quittant l'Élysée. Selon nos informations, son conseil a finalement interrogé, le 23 janvier, la commission pour connaître les modalités de saisine.

Contactés, Alexandre Benalla, Vincent Crase et Yoann Petit n'ont pas donné suite. Déjà questionné mi-décembre par **Mediapart** sur le contrat de l'oligarque, l'ex-collaborateur d'Emmanuel Macron avait nié tout rôle dans le contrat russe de son « *ami* » Vincent Crase : « *Je n'ai jamais pris part à la moindre négociation, ni de près ni de loin, avec M. Makhmudov ou ses représentants concernant le contrat avec la société Mars et M. Vincent Crase* », déclarait-il.

Sollicité à plusieurs reprises par Mediapart, Iskander Makhmudov n'a pas répondu. Cet homme d'affaires de 55 ans, d'origine ouzbek, est à la tête d'un empire industriel qui comprend l'entreprise UMMC (métallurgie), le groupe Transmashholding (premier fabricant russe de matériel ferroviaire) et la société Kuzbassrazrezugol (charbon). La revue *Forbes* estime son patrimoine personnel à près de 6,5 milliards d'euros.

Mais l'oligarque est également soupçonné de longue date d'être personnellement lié au groupe criminel moscovite Ismajlovskaya, réputé l'un des plus dangereux au monde, comme **Mediapart** l'a raconté, en s'appuyant sur des documents judiciaires obtenus en Espagne et en Allemagne.

Selon l'acte d'accusation du parquet espagnol daté du 13 mars 2009, Iskander Makhmudov a été mis en cause pour « *association illicite* » (avec le groupe criminel Ismajlovskaya) et « *blanchiment de capitaux* », via la société de commerce de métal Vera Metallurgica S.A., dont il contrôle la maison-mère. Un autre acte d'accusation, daté du 29 mai 2015, souligne aussi qu'il était « *en lien direct* » avec Guennadi Petrov, le chef présumé de Tambovskaya-Malychevskaya, le plus important groupe criminel russe.

En Espagne, le juge a pris la décision, en 2011, de transmettre ce dossier au parquet russe, dans le dos du procureur anticorruption José Grinda, **selon ce dernier**. Depuis, l'enquête a été enterrée, et José Grinda bataille pour récupérer le volet qui concerne Makhmudov.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.